

langue les traditions du grand siècle, il faut aller au Canada... Aussi *l'habitant* canadien est-il en général religieux, probe, et ses manières n'ont rien de vulgaire et de grossier. Il ne parle pas le patois qu'on parle aujourd'hui dans les villages de Normandie. Sous son habit de bure grise il a une sorte de noblesse rustique. Quelquefois il est noble de nom et de race." *Promenade en Amérique*, 1855, tome premier, pp. 109 et 116.

Enfin, vous même, M. le président ⁽⁵⁾ dans une de vos charmantes lettres à la *Vérité*, écrites pendant votre récent voyage en Europe, vous rapportez ces paroles du général de Charette: "Je me souviens encore de ces huit cents Canadiens qui, jadis, quittèrent leurs foyers et leur beau pays pour venir défendre Pie IX de glorieuse mémoire. Oui, je me souviens d'eux. Et même, permettez-moi ce souvenir, j'avais quelque hésitation à les commander: car ils parlaient un français tel que je repassais dans ma mémoire deux fois mes commandements avant de les dire, de peur de passer pour ne pas savoir ma langue. Ce n'était pas le français du boulevardier qu'ils parlaient, mes zouaves canadiens, mais ce bon vieux français qui résonnait à mes oreilles comme une harmonie d'antan; eux, au moins, avaient conservé ces vieux mots qu'on oublie trop facilement en France, comme d'ailleurs le reste, tout."

Ouvrons maintenant quelques vieilles grammaires françaises pour voir si réellement nos habitants parlent comme on parlait à la cour de Louis XIV.

Lorsqu'un bon Canadien de nos campagnes dit: C'est difficile à *crère*; il fait *fret* aujourd'hui; le chemin est *étret* ici; il ne peut pas marcher *dret*; j'ai failli me *nèyer*; il faut *netèyer* cela; que le bon Dieu *soè* bénit; *toè* et *moè*, on s'imagine qu'il parle horriblement mal. C'est ce que l'on appelle du *canayen*.

Cet *habitant* s'exprime, cependant, comme s'exprimaient ceux qui, au commencement du XVIII^e siècle, se piquaient de parler le beau langage.

(5) M. J.-B. Lagacé.